



DECRET N° 79/449 du 9/8/79
portant nomination de Madame FILA Florence
Assistance Sociale Principale en gaulité
de Directrice Générale des Affaires Sociales

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU
TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;

le Conseil des Ministres entendu :

D E C R E T E :

Article 1er. - Madame FILA Florence Assistance Sociale Principale est nommé
Directrice Générale des Affaires Sociales.

Article 2. - Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont
abrogées.

Article 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de
service de l'intéressé sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout
où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 9 AOÛT 1979

Par le Président du Comité Central du PCT,
Président de la République, Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres,
Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.
Le Ministre des Finances

Henri L O P E S.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.
Le Ministre de la Santé et des Affaires
Sociales,

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux

Pierre Damien BOUSSOUKOU-BOMBA.

Victor TAMBA-TAMBA.